



Commune de
Novillars



CONTRAT DE VILLE DE GRAND BESANCON METROPOLE APPEL A PROJETS DEMANDE DE SUBVENTION 2024



CONTRAT DE VILLE DE GRAND BESANCON METROPOLE - APPEL A PROJETS 2024 -

Les dossiers doivent être déposés au plus tard **le 8 décembre 2023 sur la plateforme Dauphin** à l'adresse suivante : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre du renouvellement du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole qui interviendra à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

En conséquence, cet appel à projets reprend encore pour partie les précédentes dispositions dans l'attente de la validation définitive par l'ensemble des partenaires des prochaines orientations du Contrat de Ville 2024-2030.

Il est d'ores et déjà arrêté que le prochain contrat de ville sera basé sur une « approche quartier ». En conséquence il vous est demandé de spécifier précisément dans votre dossier le quartier dans lequel sera mené votre projet d'action.

I. CADRE GENERAL 2024

1. Le cadre législatif de la politique de la Ville

La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 toujours en vigueur fixe pour objectifs :

- De réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur unité urbaine
- D'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

2. Le Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole

Le Contrat de Ville est l'outil d'animation des politiques publiques conduites dans les quartiers prioritaires de l'agglomération. Il permet de renforcer les partenariats, de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet de cohérence territoriale.

Le Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole, définit les orientations stratégiques du projet de cohérence territoriale de l'agglomération et repère les enjeux prioritaires qui structurent le plan d'actions.

Vous pourrez consulter sur le site de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dès sa signature par l'ensemble des partenaires, le contrat de ville 2024-2030.

Le futur Contrat de Ville sera construit autour d'une approche territoriale déclinée sous forme de projets de quartier basés sur les axes suivants :

- Cadre de vie : Habitat-Logement
- Emancipation : Education, Sport, Jeunesse, Parentalité, Culture, Santé, Accès aux droits, participation des habitants, Citoyenneté
- Economie, Insertion, Emploi
- Prévention, Tranquillité et Sécurité publiques

Trois dimensions transversales sont également identifiées :

- Participation des habitants
- Lutte contre toutes les formes de discrimination et promotion de l'égalité femmes/hommes
- Valeurs de la République et citoyenneté

3. L'appel à projets 2024

L'appel à projets est destiné à favoriser et soutenir l'émergence d'actions cohérentes dans chaque quartier de la politique de la Ville avec les orientations du Contrat de Ville.

3.1. Un dossier unique

- *Un dossier de demande de subventions commun à tous les partenaires financiers à compléter sur la plateforme Dauphin*
- *Un réseau de référents chargés d'accompagner les porteurs de projets*

3.2. Une instruction coordonnée entre les partenaires du contrat

- *Un pilotage coordonné des crédits de droit commun et des crédits spécifiques, de sorte que les moyens de l'Etat, des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires soient prioritairement mobilisés au bénéfice des quartiers*
- *Une instruction « territorialisée » permettant d'avoir, pour chaque quartier, une vision exhaustive des projets afin d'en vérifier la cohérence globale*

Il est demandé aux porteurs de projets d'inscrire leur action sur un seul quartier : quartier sur lequel porte majoritairement leur action.

Si votre projet s'inscrit sur plusieurs quartiers, merci d'en échanger avec un des référents au moment de votre prise de contact pour l'élaboration de votre dossier.

Les projets devront être construits dans une dynamique de quartier fédérant plusieurs acteurs de terrain (promotion du faire ensemble, de la recherche de complémentarité et de la dimension territoriale des projets et essaimage de pratiques innovantes).

Les projets devront être, chaque fois que possible, co-construits avec les habitants et mis en œuvre avec leur participation active.

4. La géographie prioritaire

L'appel à projets du Contrat de Ville vise principalement à soutenir des actions mises en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Toutefois des actions dans les territoires identifiés comme fragiles pourront le cas échéant bénéficier de financement dans le cadre de l'appel à projets.

Quartiers prioritaires : Planoise – Palente/Orchamps – Clairs Soleils – Montrapon, Battant¹ Saint-Claude (Cité des Hauts de Saint Claude et Cité Loge.GBM rue de Vesoul) ¹

Quartiers fragiles : Curie/Pasteur à Novillars, Vareilles, Cité Viotte, Amitié, Pelouse, Pesty, à Besançon

¹ Battant et Saint-Claude sont des quartiers proposés à la nouvelle géographie prioritaire de la ville, en attente de validation qui interviendra par décret au plus tard le 31 décembre 2023. Dans le cas contraire, ces quartiers seront identifiés comme fragiles.

II. CRITERES D'EXAMEN DU DOSSIER

- Le dossier de subvention doit être complet et comprendre toutes les pièces justificatives demandées
- **Un contact avec le(s) référent(s) du Contrat de Ville concerné(s) par l'action projetée est obligatoire avant le dépôt du dossier, notamment pour ajuster la structure du budget prévisionnel si nécessaire**
- Le projet proposé doit bénéficier prioritairement aux habitants du quartier dans lequel l'inscrit le porteur et répondre aux enjeux prioritaires identifiés
- Le dossier doit notamment décrire :
 - L'analyse du besoin et la manière dont l'action proposée entend y répondre
 - L'articulation de l'action proposée avec celles des autres acteurs du territoire et les complémentarités envisagées entre actions,
 - Les modalités précises de mise en œuvre,
 - Le plan de financement,
 - Les critères d'évaluation de l'action
- Les partenaires du Contrat de Ville attacheront une attention particulière à la manière dont les porteurs de projet promeuvent la laïcité, les valeurs de la République et l'égalité femme/homme dans le cadre de leurs actions.

III. MODALITES DE FINANCEMENT

1. Durée du financement

Les actions soutenues font l'objet d'un financement attribué pour l'année civile (réalisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024).

2. Dépenses non éligibles

Les crédits spécifiques de la politique de la Ville financent des actions pertinentes au regard des objectifs du contrat de ville et non pas une structure, son fonctionnement, ou de l'investissement.

3. Crédits mobilisables dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville

Les crédits susceptibles d'être sollicités dans le cadre de l'appel à projets :

- Crédits spécifiques de la politique de la ville :
 - Crédits ANCT Etat,
 - Crédits spécifiques politique de la ville de la Région² : projets et actions visant à favoriser l'accès à la formation et au développement économique, améliorer le cadre

² Les dossiers qui feront l'objet d'un soutien financier du Conseil Régional devront ensuite être redéposés sur la plateforme dématérialisée des aides régionales OLGA

de vie des habitants, animer l'espace public et favoriser son appropriation, sensibiliser à l'environnement, promouvoir la santé, soutenir l'ingénierie de projet, promouvoir la participation des habitants

- Fonds de Cohésion Sociale (FCS) du Département : actions en direction des jeunes de moins de 18 ans et familles dans les thématiques suivantes : Emploi-Insertion, Sport, Culture, Education au numérique et soutien à la parentalité
- Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole,
- Crédits affecté à la Ville de Besançon à l'appel à projets du Contrat de Ville
- Crédits de droit commun de l'Etat correspondant à la politique publique à laquelle participe l'action,
- Crédits de droit commun des collectivités locales sur leurs champs de compétence : la commune concernée, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM), le Département, la Région,
- Crédits de la CAF du Doubs pour des actions rentrant dans son champ de compétence : parentalité, petite enfance, temps libre des enfants et des jeunes, animation et vie sociale, accompagnement des familles, ...
- Financements des bailleurs sociaux.

La construction du budget de l'action peut s'avérer complexe. Il vous est donc demandé de l'évoquer systématiquement avec le référent que vous rencontrerez.

Suivi des projets de la programmation 2024 :

Les projets financés dans le cadre du contrat de ville font l'objet d'un suivi de la part des partenaires financeurs concernés. Il sera à ce titre important de les associer aux temps forts du projet (copil, événements, réunions de bilan...)

LES REFERENTS : DES PERSONNES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ELABORATION DE VOTRE PROJET

Dans le cadre de l'appel à projets 2024, et quelle que soit votre situation (vous êtes un nouveau porteur de projet ou vous avez déjà participé aux appels à projets des années précédentes), il vous est demandé de prendre contact avec au moins un de ces référents avant de déposer votre dossier.

*Ces **référents** ont vocation à vous accompagner dans l'élaboration de vos projets et à vérifier avec vous que ces derniers :*

- *Répondent aux orientations du Contrat de Ville et aux objectifs opérationnels,*
- *Répondent aux besoins des habitants du quartier dans lequel vous prévoyez votre action,*
- *Peuvent s'articuler avec les autres projets menés dans les territoires.*

Ils peuvent, en outre, vous aider à formaliser votre dossier. En fonction de la nature de votre projet, ils pourront vous recommander de prendre contact avec d'autres référents. Le choix des référents à contacter dépend également des financements que vous avez l'intention de solliciter.

La Déléguée du Préfet :

La Déléguée du Préfet intervient sur l'ensemble des quartiers de la géographie prioritaire.

Les Référents de la Direction Contrat de Ville :

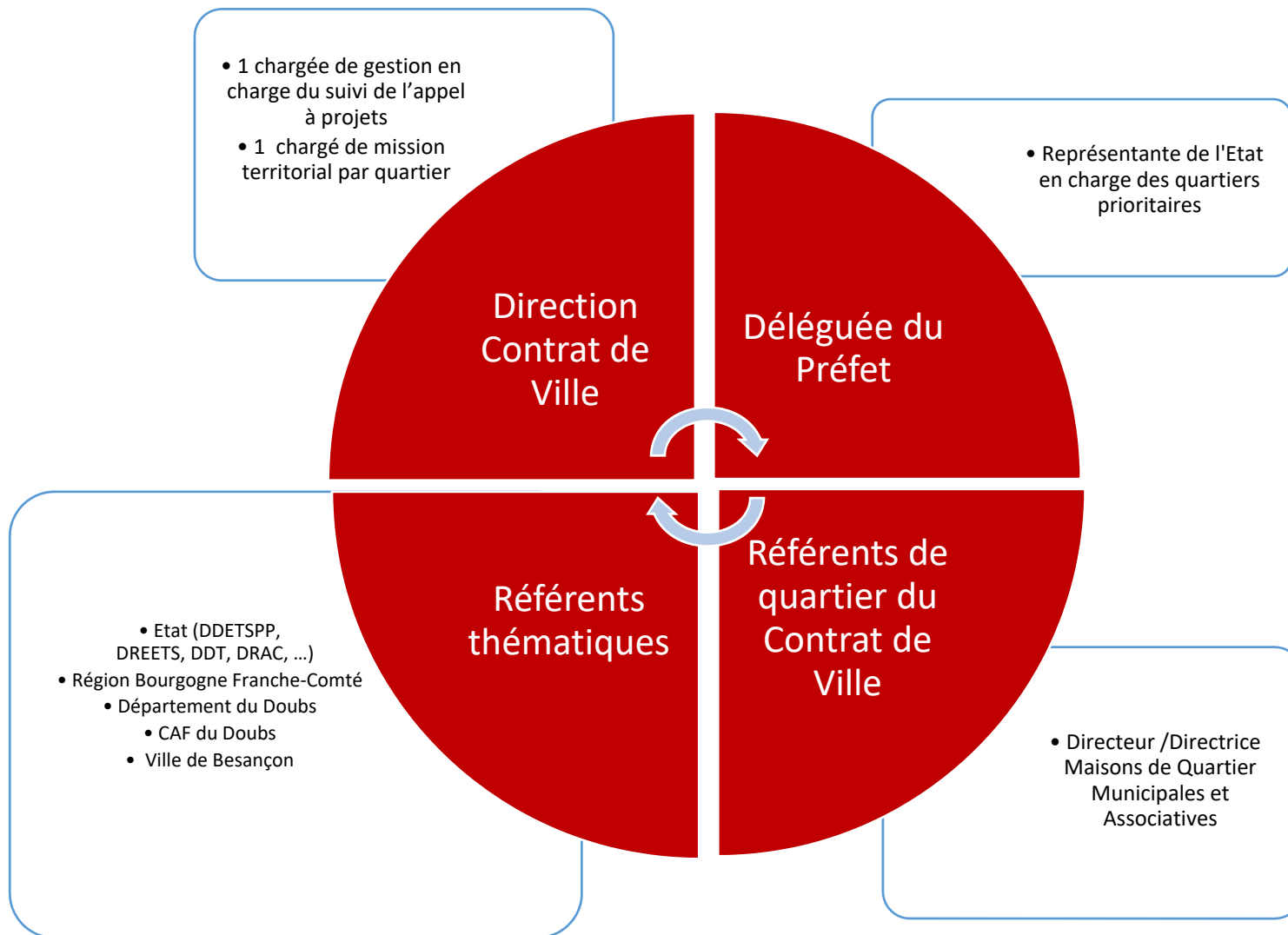
*Ce sont les **chargés de mission** en charge de l'animation territoriale du Contrat de Ville et des projets de quartier.*

Les Référents de quartier :

Il s'agit des directeurs (ou des personnes qu'ils désignent) des Maisons de Quartier Associatives ou Municipales implantées dans les quartiers du Contrat de Ville.

Les Référents thématiques :

*Ce sont les **agents** de l'Etat, de la Ville et des autres partenaires du Contrat de Ville qui sont en charge chacun pour ce qui les concerne du Contrat de Ville.*



CONTRAT DE VILLE 2024
DELEGUE DU PREFET - PREFECTURE DU DOUBS

CONTACT	ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	ADRESSE COURRIEL
Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr

DIRECTION CONTRAT DE VILLE – COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE

CONTACT	ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	ADRESSE COURRIEL
Edmond CORNE Directeur	Grand Besançon Métropole La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.87.85.95	edmond.corne@grandbesancon.fr
<u>jusqu'au 7 décembre 2023 (recrutement en cours)</u> Corinne PETIT Coordination Appel à projets	Grand Besançon Métropole La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.87.85.90	corinne.petit@grandbesancon.fr

CONTRAT DE VILLE 2024
REFERENTE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

CONTACT	ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	ADRESSE COURRIEL
Alice BERTHET Chargée de Mission	Direction de l'Aménagement du Territoire Service Centralités et Quartiers 4 square Castan 25031 BESANCON CEDEX	03.81.61.61.61	alice.berthet@bourgognefranche-comte.fr

CONTRAT DE VILLE 2024
REFERENTE DEPARTEMENT DU DOUBS

CONTACT	ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	ADRESSE COURRIEL
Françoise LARRIEU	Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.87.29	francoise.larrieu@doubs.fr

CONTRAT DE VILLE 2024
REFERENTE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS

CONTACT	ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	ADRESSE COURRIEL
Estelle LANCIOTTI Conseillère territoriale	CAF du DOUBS 2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr

CONTRAT DE VILLE DE GRAND BESANCON METROPOLE

REFERENTS TERRITORIAUX

QUARTIERS PRIORITAIRES				
PLANOISE	Philippe RENO	Maison de Quartier Planoise 13 avenue Ile de France 25000 BESANCON	03.81.87.84.94 03.81.87.81.20	philippe.renou@besancon.fr
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Hector BERTRAND	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.94 06.03.39.94.04	hector.bertrand@grandbesancon.fr
	Magali JUILLERAT Mohamed BOULGUID Responsables Pôle Planoise	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.50	magali.juillerat@doubs.fr Mohamed.Boulguid@doubs.fr
CLAIRS-SOLEILS	Eric SCHMITT Directeur	MJC de Besançon Clairs-Soleils 93 rue de Chalezeule 25000 BESANCON	03.81.50.69.93	directionmjcclairsoleil@orange.fr
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.92 06.03.39.57.59	abdel.riahi-el-mansouri@besancon.fr

	Caroline LAMBERT Responsable Pôle Tristan Bernard	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.31	caroline.lambert@doubs.fr
ORCHAMPS-PALENTE	Mathilde BOULET	MJC de Palente-Orchamps 24 rue des Roses – 25000 BESANCON	03.81.80.41.80 03.81.80.42.12	mjcpalente.direction@gmail.com
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.92 06.03.39.57.59	abdel.riahi-el-mansouri@besancon.fr
	Caroline LAMBERT Responsable Pôle Tristan Bernard	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.31	caroline.lambert@doubs.fr
MONTRAPON	Rafik BOUSSOUALIM	Maison de Quartier Montrapon/Fontaine-Ecu Place de Coubertin 25000 BESANCON	03.81.87.82.66	rafik.boussoualim@besancon.fr
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Julie ROCHET	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.91 06.03.51.84.72	julie.rochet@grandbesancon.fr
	Karen PROTIN Responsable Pôle Montrapon – Saint-Claude	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.45	karen.protin@doubs.fr

BATTANT – A confirmer	Géraldine GOBET-BOILLON	Les Bains Douches Battant Espace associatif et d'animation 1 rue de l'Ecole 25000 BESANCON	03.81.41.56.75	geraldine.gobet-boillon@besancon.fr
	Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.92 06.03.39.57.59	abdel.riahi-el-mansouri@besancon.fr
	Elodie IURETIG Responsable Pôle Bacchus	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.49	elodie.iuretig@doubs.fr
Saint-Claude – A confirmer	Julie ROCHET	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.91 06.03.51.84.72	julie.rochet@grandbesancon.fr
	Karen PROTIN Responsable Pôle Montrapon, Saint Claude	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.45	karen.protin@doubs.fr

QUARTIERS FRAGILES

CURIE-PASTEUR NOVILLARS	Mairie de Novillars	Place du 8 mai 25220 NOVILLARS	03.81.55.60.45	mairie.novillars@wanadoo.fr
	Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.92 06.03.39.57.59	abdel.riahi-el-mansouri@besancon.fr
	Nathalie MEOT Responsable Pôle Besançon Est	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.30	nathalie.meot@doubs.fr
VAREILLES	Eric SCHMITT Directeur	MJC de Besançon Clairs-Soleils 93 rue de Chalezeule 25000 BESANCON	03.81.50.69.93	directionmjcclairssoleil@orange.fr
	Abdel Ileh RIAHI EL MANSOURI	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.92 06.03.39.57.59	abdel.riahi-el-mansouri@besancon.fr
	Caroline LAMBERT Responsable Pôle Tristan Bernard	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.31	caroline.lambert@doubs.fr
CITE VIOTTE	Jean-Damien TERREAUX Directeur	ASEP Cras Chaprais 22 rue Résal 25000 BESANCON	03.81.80.78.02	jeandamienterreux@asep.fr
	Julie ROCHET	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.91 06.03.51.84.72	Julie.rochet@besancon.fr
	Karen PROTIN Responsable Pôle Montrapon, Saint Claude	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.45	karen.protin@doubs.fr

AMITIE, PELOUSE, PESTY	Philippe TOURNIER	Comité de Quartier St-Ferjeux 1 avenue Ducat 25000 BESANCON	03.81.52.42.52	direction@comite-stferjeux.fr
	Julie ROCHET	Direction Contrat de Ville 4 rue Gabriel Plançon 25000 BESANCON	03.81.87.85.91 06.03.51.84.72	julie.rochet@grandbesancon.fr
	Catherine BALANDIER Responsable Pôle Saint Ferjeux	Département du Doubs Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.70.27.00.50	catherine.balandier@doubs.fr

CONTRAT DE VILLE DE GRAND BESANCON METROPOLE

REFERENTS THEMATIQUES

Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance			
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36 manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Audrey ANGININ Chargée de prévention de la Délinquance Cabinet du Préfet	Préfecture 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.10.64 pref-ordre-public@doubs.gouv.fr audrey.angonin@doubs.gouv.fr
	Caroline GAJ, Carolane AUDY ou Lysa MELLAL-BLANCHOT Ville de Besançon Direction Sécurité Tranquillité Publique	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.80.21 03.81.87.80.08 03.81.87.80.02 caroline.gaj@besancon.fr carolane.audy@besancon.fr lysa.mellal-blanchot@besancon.fr
	Roselyne BOURGON MILDECA	Préfecture 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.21.10.57 Roselyne.bourgon@doubs.gouv.fr
Education/Parentalité/Jeunesse			
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36 manon.redoutey@doubs.gouv.fr

	Jérôme RUEFF Eline TARION Service Emploi solidarités DDTESPP	5 voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03.39.59.57.44 06.85.36.33.09 06.70.48.80.45	jerome.rueff@doubs.gouv.fr eline.tarion@doubs.gouv.fr
	Valérie HERTZ D.S.D.E.N. du Doubs Inspectrice de l'Education Nationale	26 avenue de l'Observatoire 25020 BESANCON CEDEX	03.81.65.48.53	valerie.hertz@ac-besancon.fr
	En cours de recrutement Ville de Besançon Direction Education	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.67	secretariat.education@besancon.fr
	Sébastien GROS Ville de Besançon Mission Jeunesse	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.80.23	sebastien.gros@besancon.fr
Parentalité/CLAS				
	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.57.20	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
	Boris MOLLIER Ville de Besançon Direction Vie des Quartiers	27 rue Sancey 25000 BESANCON	03.81.61.59.87	boris.mollier@besancon.fr
	Nicolas MILLOT Ville de Besançon Direction Petit Enfance	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.41.21.81	nicolas.millot@besancon.fr
	En cours de recrutement Ville de Besançon Direction Education	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.67 03.81.61.52.69	secretariat.education@besancon.fr
	Corinne RODIER Département du Doubs Cheffe du Service Action Sociale, Logement, Insertion	7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.86.76	corinne.rodier@doubs.fr

Périscolaire				
	En cours de recrutement Ville de Besançon Direction Education	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.67 03.81.61.52.69	secretariat.education@besancon.fr
	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
Programme de Réussite Educative				
	En cours de recrutement Ville de Besançon Direction Education	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.67 03.81.61.52.69	secretariat.education@besancon.fr
Réseau d'Education Prioritaire (REP +)				
	Christophe CUENOT Principal Collège Diderot	3 rue de Cologne 25000 BESANCON	03.81.51.04.33 03.81.51.35.13	christophe.cuenot@ac-besancon.fr
Cité Educative de Planoise				
	Chantal VIVIEN Cheffe de projet Opérationnelle Cité Educative Planoise		06 42 22 40 56	citeeducativebeancon@gmal.com
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Christophe CUENOT Principal Collège Diderot	3 rue de Cologne 25000 BESANCON	03.81.51.04.33 03.81.51.35.13	christophe.cuenot@ac-besancon.fr
	Valérie HERTZ D.S.D.E.N. du Doubs Inspectrice de l'Education Nationale	26 avenue de l'Observatoire 25020 BESANCON CEDEX	03.81.65.48.53	valerie.hertz@ac-besancon.fr
	En cours de recrutement Ville de Besançon Direction Educaiton	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.67	secretariat.education@besancon.fr

	Edmond CORNE Grand Besançon Métropole Direction Contrat de Ville	4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.87.85.95	edmond.corne@grandbesancon.fr
Sport				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Peggy BAGATELLA Ville de Besançon Direction des Sports	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.41.53.99	peggy.bagatella@besancon.fr
Culture et Expression artistique				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Patrick DEMANGE Direction Régionale des Affaires Culturelles	7 rue Charles Nodier 25000 BESANCON	03.81.65.72.22	patrick.demange@culture.gouv.fr
	Boris MOLLIER Ville de Besançon Direction Vie des Quartiers	27 rue Sancey 25000 BESANCON	03.81.61.59.87	boris.mollier@besancon.fr
	Sandrine DAVID-ADOIR Grand Besançon Métropole - Ville de Besançon Direction de l'Action Culturelle Service Publics et Pratiques Artistiques	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.88.73	sandrine.david-adoir@grandbesancon.fr
	Thibaut RESPINGUE Grand Besançon Métropole - Ville de Besançon Direction de l'Action Culturelle	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.61.52.57	thibaut.respingue@grandbesancon.fr

	Corinne RODIER Département du Doubs Cheffe du Service Action Sociale, Logement, Insertion	7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.86.76	corinne.rodier@doubs.fr
Santé, accès aux soins				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Aurore ROY Agence Régionale de Santé Direction Territoriale du Doubs	5 Voie Gisèle Halimi 25000 BESANCON	07.61.56.75.51	aurore.roy@ars.sante.fr
	Eve PALUMBO Ville de Besançon Direction Hygiène Santé	15 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.80.96 06.30.26.21.73	eve.palumbo@besancon.fr
Accès aux droits sociaux				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Jérôme RUEFF Virginie POUSSIER Service Emploi Solidarités DDETSPP	5 voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03.39.59.57.32 06.85.36.33.09	Jerome.rueff@doubs.gouv.fr virginie.poussier@doubs.gouv.fr
	Corinne RODIER Département du Doubs Cheffe du Service Action Sociale, Logement, Insertion	7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.86.76	corinne.rodier@doubs.fr

	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
	Hélène EUVRARD DESCOURVIERES CCAS DE BESANCON Cheffe de service France Services /ASQ Planoise Direction des Solidarités	9 rue Picasso 25000 BESANCON	03.81.41.21.2 03.81.41.21.69 06.78.52.12.47	helene.euvrarddescourvieres@besancon.fr
	Secrétariat Direction Générale CCAS DE BESANCON Direction Générale	9 rue Picasso 25000 BESANCON	03.81.41.21.21	secretariat_ccas@besancon.fr
Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Shérazade BEN RAHMA Service Emploi/Solidarité DDETSPP 25	5 Voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03.39.59.57.27 06.69.24.27.52	Sherazade.ben-rahma@doubs.gouv.fr
	Frédéric FAURE Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur	La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.61.50.07	frederick.faure@grandbesancon.fr
	Corinne RODIER Département du Doubs Cheffe du Service Action Sociale, Logement, Insertion	7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.86.76	corinne.rodier@doubs.fr

Développement économique et Commercial				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Alain RATTE Chef de service Emploi/Solidarités DDETSPP 25	5 Voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03 39 59 57 38	alain.ratte@doubs.gouv.fr
	Frédéric FAURE Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur	La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.61.50.07	frederick.faure@grandbesancon.fr
Logement, Habitat, Cadre de Vie et Mobilité				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Marie-Ange DUBOIS Direction Départementale des Territoires Unité Ville et Renouvellement Urbain	5 Voie Gisèle HALIMI BP 91169 25003 BESANCON CEDEX	03.39.59.56.35	marie-ange.dubois@doubs.gouv.fr
	Jean-Christophe RIZZON Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole Service Habitat, Logement, Gens du Voyage	La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX	03.81.61.59.27	jean-christophe.rizzon@grandbesancon.fr
	Aline GUY-CHAUVILLE Département du Doubs Coordinatrice Logement Direction de l'action sociale du logement et de l'insertion	7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX	03.81.25.89.77	aline.guy-chauville@doubs.fr

	Laurent VIENOT Service emploi solidarités DDETSPP	5 voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03.39.59.57.49	laurent.vienot@doubs.gouv.fr
Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat Général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Mélanie GEOFFROY Déléguée Départementale du Doubs Droits des Femmes et à l'Égalité	5 voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANCON CEDEX	03.39.59.57.07	melanie.geoffroy@doubs.gouv.fr
	Roselyne BOURGON DILCRAH	Préfecture 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.21.10.57	roselyne.bourgon@doubs.gouv.fr
	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
	Didier ROULIN Ville de Besançon Mission Lutte contre les Discriminations	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.84.77	didier.roulin@besancon.fr
Valeurs de la République et Citoyenneté				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr

	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
Participation des habitants et lien social				
	Manon REDOUTEY Déléguée du Préfet	Préfecture Secrétariat général 8 bis rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX	03.81.25.12.48 06.76.90.74.36	manon.redoutey@doubs.gouv.fr
	Estelle LANCIOTTI CAF du Doubs	2 rue Denis Papin 25037 BESANCON CEDEX	03.81.47.56.33	estelle.lanciotti@caf25.caf.fr
	Gilles LABROUSSE Ville de Besançon Direction Vie des Quartiers Service Démocratie Participative	2 rue Mégevand 25034 BESANCON CEDEX	03.81.87.82.57	gilles.labrousse@besancon.fr